

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Suite à la réunion de la Commission de Contrôle des listes électorales du **20 février 2026**, sont consultables en mairie pendant une durée de 7 jours :

- Le registre de la commission de contrôle
- Les tableaux des mouvements

Porcheville, le 20 février 2026

Le Maire,



Alec JALTIER